

# premiers soins

Le 1<sup>er</sup> janvier 2021, des modifications à [la partie 5 – Premiers soins](#) du Règlement sur la santé et la sécurité au travail (SST) des Territoires du Nord-Ouest entreront en vigueur.

Ces modifications sont apportées pour assurer la conformité aux nouvelles normes de sécurité canadiennes, créées pour harmoniser les pratiques en matière de secourisme en milieu de travail partout au Canada.

Pour faciliter la transition, la CSTIT a élaboré deux [codes de pratique](#) :

- [Trousse de premiers soins](#)
- [Formation en secourisme](#)

### En quoi les changements consistent-ils?

Les employeurs devront actualiser leurs trousse de premiers soins, et les organismes de formation devront mettre à jour leur matériel et leurs cours de secourisme, afin de répondre aux exigences du Règlement sur la SST modifié et aux normes de l'Association canadienne de normalisation (CSA).

### Que contient le code de pratique sur les trousse de premiers soins?

- Exigences minimales établies en fonction de la catégorie de trousse et du nombre de travailleurs
- Renseignements sur les contenants des trousse
- Directives concernant l'évaluation des risques liés aux premiers soins

### Une évaluation des risques liés aux premiers soins est-elle importante?

Oui. Les directives fournies dans le code de pratique pour évaluer les risques liés aux premiers soins aideront les employeurs à déterminer :

- la quantité et le type de trousse de premiers soins nécessaires;
- le nombre et le niveau de formation des secouristes nécessaires sur un lieu de travail.

### Quel est l'échéancier?

Une période de transition d'un an, du 1<sup>er</sup> janvier 2021 au 1<sup>er</sup> janvier 2022, permettra d'actualiser les trousse de premiers soins, puis de les utiliser.

Les organismes de formation doivent mettre à jour la formation en secourisme d'ici le 1<sup>er</sup> janvier 2021, date de l'entrée en vigueur des changements.

### Mon certificat de secourisme reste-t-il valide?

Votre certificat de secourisme actuellement valide le restera jusqu'à sa date d'expiration.

En vertu des paragraphes 60 (5) et (6) du [Règlement sur la SST modifié](#) :

- La qualification de niveau 1 est valide et dite « intermédiaire »;
- La qualification de niveau 2 est valide et dite « avancée ».

### D'autres changements à souligner?

- Modifications aux définitions
- Intégration des normes de la CSA
- Ajout d'une évaluation des risques liés aux premiers soins
- Modifications aux catégories et au contenu des trousse

[Téléchargez l'App SST dès aujourd'hui!](#)

### Dispositions législatives pertinentes

[Modification au Règlement sur la SST des T.N.-O. concernant les premiers soins](#)

CSA Z1220-17 *First Aid Kits for the Workplace / Trousse de secourisme en milieu de travail*

CSA Z1210-17 *First Aid Training for the Workplace: Curriculum and Quality Management for Training Agencies / Formation en secourisme en milieu de travail : Management de la qualité – Lignes directrices pour la formation*

décembre 2020